

Master professionnel philosophie et monde professionnel

OBJECTIFS

Grâce au processus LMD, les philosophes doivent avoir le choix entre intégrer des formations très ciblées et un accès à une professionnalisation plus ouverte où les qualités acquises dans leur cursus généraliste combinées à une sensibilisation au monde du travail, les rendent tout à fait performants, et aptes à une **flexibilité** souvent exigée par le marché du travail et son ouverture à la mondialisation.

L'avantage et l'originalité de cette double formation université-entreprise (un semestre de formation par l'expérience professionnelle) est, d'une part, de s'articuler sur les études de philosophie en amont et sur le M1 du master recherche sans constituer des doublons des autres spécialités professionnalisées existantes, et, d'autre part, de permettre à l'étudiant de prendre directement contact avec la réalité de l'entreprise et de construire un projet professionnel en coopération avec cette dernière.

MODE DE RECRUTEMENT

Conditions d'accès

- être titulaire d'une [première année de master dans la spécialité](#) ou d'une maîtrise de philosophie ou encore d'un titre permettant de demander une équivalence,

Inscription. Dossier de candidature :

Les étudiants préalablement inscrits à l'université de Bourgogne prendront directement contact avec le responsable pédagogique de la spécialité en vue d'obtenir une autorisation d'inscription. Cette autorisation sera enregistrée sur un document que les étudiants pourront retirer au service scolarité.

Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne sont invités à constituer un dossier comprenant :

- un curriculum vitae universitaire,
- une lettre de motivation
- un document attestant la validation d'une 1^{ère} année de master ou l'obtention d'une maîtrise,
- un relevé des notes obtenues

Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent constituer, si l'équivalence de leur diplôme n'est pas réglementaire et reconnue, un dossier qui sera soumis à la commission d'équivalence des masters (voir secrétariat pédagogique).

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou adressés, au plus tard fin septembre, à :

Faculté des Lettres Scolarité Master 2- Bureau 162-2 boulevard Gabriel 21000 DIJON

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

Semestres 3 et 4

UE 1 outils

UE 2 enseignements fondamentaux

UE 3 séminaires

UE 4 stage

■ **Tableau de répartition des enseignements et de contrôle des connaissances**

SEMESTRES 3 & 4									
UE 1 OUTILS	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Outils : Langues ou NTIC		25	25	2,5	CT	1		1
	Option intra ou inter master	25		25	2,5	CT	1		1
TOTAL U.E.		25	25	50	5		2		2
UE 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX									
	Enseignements obligatoires								
	-Sciences de l'information et de la communication	25		25	2,5	CT	1		1
	-Sociologie du travail	25		25	2,5	CT	1		1
	-Economie d'entreprise	25		25	2,5	CT	1		1
	-Communication d'entreprise	25		25	2,5	CT	1		1
	-Droit du travail	25		25	2,5	CT	1		1
	-Gestion des ressources humaines	25		25	2,5	CT	1		1
	-Histoire de la philosophie (2 enseignements de 25h.)	50		50	5	CT	2		2
	Enseignement au choix (1)								
	-Philosophie générale et esthétique	25		25	2,5	CT	1		1
	-Philosophie des sciences	25		25	2,5	CT	1		1
TOTAL U.E.		225		225	22,5		9		9
U.E. 3 SEMINAIRES									
	Séminaires avec interventions de professionnels	25		25	2,5	CT	1		1
TOTAL U.E.		25		25	2,5		1		1
		CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
U.E. 4 STAGE					30	CT Rap- port	12		12
TOTAL SEMESTRES		275	25	300	60				

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

Régime général

- Sessions d'examen

Une session fin mai et une session de rattrapage en septembre.

Validation du M2

- Capitalisation

Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.

Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.

Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens correspondants.

- Compensation

Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note annuelle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

STAGE

oui (UE4)

DEBOUCHES

Les emplois visés sont : chargé d'étude, consultant, conseiller, adjoint au directeur en particulier dans la fonction des ressources humaines.

Les diplômés peuvent exercer leurs fonctions dans les milieux bancaire, culturel, la formation, la communication (interne, externe, édition, presse,...).

CONTACTS

Responsable de formation : Jean-Claude GENS

Scolarité – secrétariat pédagogique : Valérie CHAPOTOT- Faculté des Lettres, Bureau 1622 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.39.61 valerie.chapotot@u-bourgogne.fr

Composante(s) de rattachement : U.F.R. Lettres et Philosophie